

nouveau *Propre* du bréviaire: rappelons que l'on désigne sous le nom de *Propre* les offices particuliers au diocèse, qui s'ajoutent aux offices généraux du bréviaire romain.

Dans nos anciens bréviaires, comme dans nos anciens missels, on mettait, avec la plus louable piété filiale, en tête des volumes : *Breviarium* (ou *Missale*) AD USUM SANCTÆ LUGDUNENSIS ECCLESIE, et s'il est, après Rome, une Eglise qui mérite ce titre de *sainte*, c'est bien l'Eglise de Lyon ! Ses 19.000 martyrs, ses nombreux évêques honorés comme saints, ses légions de missionnaires, ses œuvres multiples, particulièrement celle de la Propagation de la Foi, fondée par Pauline-Marie Jaricot, (et non point quoi qu'on dise ou qu'on fasse à l'encontre de ce fait indéniable, par un « Conseil Central » quelconque); tout, ce semble, concourt à justifier ce titre. C'est une gloire pour Lyon ; pourquoi l'avoir supprimé dans tous nos livres liturgiques ? Il existe encore, *et par hasard*, à la première page de l'*Ordo* diocésain, parce qu'on a continué à copier les anciens sur lesquels ou l'inscrivait avec amour, il y a quelque cinquante ans, à une époque où le culte de nos vieilles traditions était en honneur ; il n'en est plus de même aujourd'hui, et nous regrettons que notre jeune clergé se désintéresse de tout ce qui faisait autrefois notre gloire.

Il est un autre titre que nous aurions voulu voir conserver aussi en tête du *Propre* c'est celui de GALLIARUM PRIMATIS, à la suite du nom de notre archevêque.

L'Eglise de Clermont qui s'intitule : *Insignis Ecclesia Claromontana*, a eu soin de conserver ce beau qualificatif, et elle nous donne là une leçon que nous devrions comprendre et dont nous devrions profiter.

Cela dit pour le libellé de l'entête de notre *Propre*, nous allons rapidement faire quelques observations sur sa composition elle-même.